



Newsletter n°67 – avril 2024

Parution : mensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités, de transports et d'infrastructures avec les documents utiles à retrouver sur les sites. N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact à la DREAL avec : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09
mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr



LES ACTUALITÉS EN BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

MOBILITES - ENERGIE

- Le GNV et le bioGNV en Bourgogne Franche-Comté

En matière de mobilité gaz, plusieurs initiatives se distinguent à l'échelle régionale telle la présence d'une station Gaz'Up à Auxerre. Une installation à laquelle s'ajoute une autre station poids-lourds réservée aux professionnels inaugurée fin 2016 à Digoïn.

Retrouver les liens vers les cartes interactives sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-gnv-et-le-biognv-en-bourgogne-franche-comte-a1516.html>

LES ACTUALITÉS NATIONALES

MOBILITES : LES APPELS A PROJETS

- Webinaires "Les financements de l'ADEME pour les mobilités actives" session n°1 (18/04/2024) et session 2 (23/04/2024)

Vous êtes une collectivité à la recherche de ressources financières pour dynamiser vos initiatives en faveur des mobilités actives ? Rejoignez cette présentation détaillée de 5 dispositifs de financement proposés par l'ADEME.

Pour vous inscrire : [18 avril 2024](#) et/ou [23/04/2024](#)

- Appel à projets « Marche du quotidien » 2ème édition

L'ADEME lance la 2e édition de l'Appel à projets « Marche du quotidien » avec pour objectif de donner une impulsion à la mobilité active du quotidien afin qu'elle soit intégrée dans les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire.

Calendrier : à partir du : 04/04/2024 – 12:00 jusqu'au : 03/06/2024 – 17:00

Lire la suite et plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-marche-du-quotidien-2eme-edition-a1523.html>

- Appel à projets "Plan de circulation pour la transition écologique"

Le dispositif vise à accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre d'organisations globales de circulation d'un ensemble de rues ou d'une ville au regard d'objectifs de transition écologique du territoire et de favorisation des mobilités actives (marche, vélo).

Calendrier : à partir du 04/04/2024 – 12:00 jusqu'au : 05/07/2024 – 17:00

Lire la suite et plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-plan-de-circulation-pour-la-a1524.html>

- Appel à projets "Ville apaisée, quartiers à vivre : accompagner l'appropriation citoyenne et le changement de comportement"

Cet appel à projets vise à soutenir les collectivités qui s'engagent à mettre en place les engagements du manifeste « Ville apaisée quartiers à vivre » et à accompagner leurs initiatives en matière d'appropriation citoyenne, de concertation, d'animation et de communication.

Calendrier : à partir du 04/04/2024 – 12:00 jusqu'au : 05/07/2024 – 17:00

Lire la suite et plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-ville-apaisee-quartiers-a-vivre-a1525.html>

- Appel à projets "Mobilités actives et partagées : accompagner le changement de comportements vers le passage à l'action"

Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives de sensibilisation, de communication et de formation en faveur du développement des mobilités actives et partagées, avec une attention particulière portée aux cibles plus particulières des salariés et des scolaires.

Un programme d'actions détaillé est attendu, dont la mise en place sera coordonnée par un chargé de mission recruté spécifiquement.

Calendrier : à partir du 04/04/2024 – 12:00 jusqu'au : 05/07/2024 – 17:00

Lire la suite et plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appels-a-projets-mobilites-actives-et-partagees-a1526.html>

MOBILITES

- Organiser des services de mobilité en zones peu denses

Le Cerema a publié une série de 8 fiches présentant différents services de mobilité qui peuvent être déployés sur des territoires peu denses et qui bénéficient de retours d'expériences réussis.

Retrouver les fiches sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/organiser-des-services-de-mobilite-en-zones-peu-a1511.html>

- Les bassins de mobilité : 238 c'est le nombre de bassins de mobilité créés suite à la LOM

La loi d'orientation des mobilités de 2019 a introduit la notion de bassins de mobilité, pour mieux agir à l'échelle des déplacements du quotidien. Ce nouveau découpage du territoire est défini par les régions, en concertation avec les Autorités Organisatrices des Mobilités, les syndicats mixtes et les départements.

Lire la suite et voir le lien vers la carte interactive de l'Observatoire national des politiques locales de mobilité sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-bassins-de-mobilite-238-c-est-le-nombre-de-a1517.html>

MOBILITES SOLIDAIRES

- Réemploi des véhicules

La loi "visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires" a été promulguée le 6 avril. Définitivement adopté le 27 mars, par un vote conforme de l'Assemblée nationale, ce texte autorise les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) à réemployer les véhicules peu polluants, initialement destinés à aller à la casse dans le cadre de la prime à la reconversion, pour en faire bénéficier les personnes défavorisées au sein de systèmes de location de véhicules à prix modiques.

Lire la suite et retrouver le texte de la loi n° 2024-310 du 5 avril 2024 visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reemploi-des-vehicules-la-loi-en-faveur-des-a1522.html>

MOBILITE ACTIVE

- Déploiement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) en France

Ce programme national, lancé en 2018 avec pour objectif de former 850 000 enfants par an d'ici 2027, est au cœur des initiatives menées par les collectivités pour ancrer le réflexe des modes actifs dans les déplacements du quotidien. L'étude met en lumière la progression du dispositif, tout en soulignant les défis persistants, notamment dans les quartiers prioritaires, où la pratique du vélo est deux fois moins observée. Elle met également en avant le rôle crucial des collectivités locales dans la mise en œuvre de ces programmes, ainsi que les différentes stratégies et défis logistiques auxquels elles sont confrontées.

Retrouver le dossier du Club des Villes & Territoires Cyclables et Marchables sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/deploiement-du-savoir-rouler-a-velo-srav-en-france-a1508.html>

- Guide : le schéma directeur des aménagements cyclables. Planifier un réseau cyclable complet, continu et attractif

Le Cerema a publié un guide méthodologique destiné aux collectivités, pour présenter la démarche de réalisation d'un schéma directeur des aménagements cyclables qui favorise le report modal vers le vélo.

Retrouver le guide sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/guide-le-schema-directeur-des-amenagements-a1510.html>

- Aménager le réseau cyclable en territoires peu denses : planifier et choisir les types d'aménagements

À travers le guide "Aménager le réseau cyclable en dehors des agglomérations : Planifier et choisir les types d'aménagements", la Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités, livre des préconisations pour hiérarchiser la voirie en tenant compte de la fréquentation motorisée et cycliste et propose différentes solutions d'aménagement.

Retrouver le guide sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/amenager-le-reseau-cyclable-en-territoires-peu-a1514.html>

- "Bâtir ensemble les projets de mobilité du quotidien" : les mobilités actives s'imposent dans les SERM

Les Services express régionaux métropolitains (SERM) poursuivent deux grandes ambitions : ils servent la planification écologique en développant les mobilités décarbonées du quotidien, et sont l'armature d'un développement urbain et social équilibré, au service des territoires.

Retrouver le livre blanc sur les SERM, publié par la Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités, la Société des grands projets et SCNF Réseau sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/services-express-regionaux-metropolitains-serm-a1513.html>

MOBILITES – ENERGIE

- Motorisations des véhicules légers neufs - Émissions de CO2 et bonus écologique - Mars 2024

En mars 2024, la part des motorisations essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves baisse par rapport au mois précédent de 2,3 points, à 60,2 %. Celle du diesel (y compris hybrides non rechargeables) augmente quant à elle de 0,4 points, à 8,2 %.

Retrouver les données du SDES sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/motorisations-des-vehicules-legers-neufs-emissions-a1521.html>

LOGISTIQUE

- Un nouveau programme pour la logistique urbaine financé par les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Le gouvernement a annoncé le 2 avril les sept lauréats de l'appel lancé en juin 2023 sur le thème de la sobriété énergétique. Parmi eux, le **programme Digilog** sera déployé pendant quatre ans.

Retrouver le communiqué de presse sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-nouveau-programme-pour-la-logistique-urbaine-a1520.html>

PUBLICATIONS – DONNEES - STATISTIQUES

- Immatriculations de véhicules neufs en mars 2024

En mars 2024, les immatriculations de voitures particulières neuves, hors immatriculations provisoires et transit temporaire, augmentent de 2,1 % par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (158 800 véhicules contre 155 600 en février 2024).

Retrouver les données sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-voitures-particulieres-neuves-a1518.html>

- Newsletter AFT - N°55 - mars 2024

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no55-mars-2024-a1512.html>

- Emploi salarié et marché du travail dans les transports au quatrième trimestre 2023

Retrouver le lien vers les données du service des données et études statistiques (SDES) sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/emploi-salarie-et-marche-du-travail-dans-les-a1515.html>



Cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>